

Saisi le :

Par :

ÉLÈVE	
Nom	
Prénom	
Date de naissance	
Adresse	
CP/Commune	
Tél fixe/port.	
Courriel	
Responsable légal	
Année d'entrée	

FORMATIONS SUIVIES	
Cycle / Parcours / Perfect.	
Instrument choisi	
Orchestre	
Atelier sans parcours	
Atelier avec parcours C1 ou C2	
Chorale adulte	
Chorale enfant	
Théâtre enfant	
Théâtre ados	
Parcours découverte*	
Projet Real	
Location instrument	
Hors R.A.	
Réduction 3ème élève	

PRATIQUES COLLECTIVES		
Atelier Musique Actuelle	Pierre CHAMUSSY	Vendredi 18h30-19h30 1/2
Atelier Chanson	Marie UZUN	Mercredi 15h00-16h00
Orchestre d'élèves	Magalie BAILLY	Samedi 10h30-12h00
Chorale Adulte	Luis ALPIS	Mardi 20h00-22h00
Atelier Percussions	Luis ALPIS	Mardi 17h30-18h15
Stage théâtre (1 stage dans le forfait)	Sophie LIEVRE	Vacances
Projet REAL :		
Harmonie du territoire :		
Autre :		

TARIFS		
Cotisation familiale - adhésion	26 €	
Éveil 1h (GS ou CP)	228 €	
<b>CYCLE 1 – 20 à 30 MIN</b>		
Parcours complet	495 €	
Parcours non complet	555 €	
<b>CYCLE 2 – 30 à 40 MIN</b>		
Parcours complet	535 €	
Parcours non complet	595 €	
<b>PERFECTIONNEMENTS</b>		
Perfectionnement 1	420 €	
Perfectionnement 2	485 €	
Instrument seul 30 min	650 €	
Instrument seul 40 min	850 €	
<b>PRATIQUES D'ENSEMBLE</b>		
Orchestre	110 €	
Atelier sans parcours	165 €	
Atelier supplémentaire si parcours	110 €	
Chorale adultes	110 €	
Chorale enfants	110 €	
Stage théâtre enfant	60 €	
Stage théâtre ados	90 €	
<b>DIVERS</b>		
Location d'instrument	135 €	
Élèves hors R.A. : nous consulter		
Réduction 50% sur le 3ème élève jusqu'à perfectionnements		
<b>Total</b>		

HORAIRES FM			
Jour et Horaire	Niveau	Professeur	Salle
Jeu 17h-17h45	éveil	Jacques	
Mercredi 14h-15h	1 <sup>er</sup> Cycle 1	Marie	
Jeu 17h45-18h45	1 <sup>er</sup> Cycle 1	Jacques	
Mercredi 16h-17h	1 <sup>er</sup> Cycle 2	Marie	
Jeu 17h30	1 <sup>er</sup> Cycle 2	Flora	
Mardi 17h30-18h30	1 <sup>er</sup> Cycle 3	Pauline	
Jeu 18h30	1 <sup>er</sup> Cycle 3	Flora	
Ven 17h45-18h45	1 <sup>er</sup> Cycle 4	Liliane	
Mardi 18h30-19h30	2 <sup>ème</sup> Cycle 1	Pauline	
Ven 17h45-19h15	2 <sup>ème</sup> Cycle 2 et +	Catherine	
Jeu 19h30	Adultes	Flora	

HORAIRES ATELIERS DECOUVERTES			
	Mardi	Mercredi	Jeu
F.Musicale		14h-15h	17h45-18h45
Prat. collective	Percussion 17h30-18h15	Chorale enfant 15h-16h00	
Instrument parmi :	Bois	Cuivres	Cordes

Remarques :

### DROIT A L'IMAGE

J'autorise le GAMEC à utiliser dans le cadre de sa communication (support papier, site internet...) des photos où figure l'élève : OUI  NON

Date :

### RÈGLEMENT ET CONDITIONS D'INSCRIPTION

J'ai lu et j'accepte les conditions ci jointe.

Signature

## **Réinscription et nouvelle inscription**

Est considérée comme réinscription une inscription pour une discipline pour laquelle l'élève était inscrit l'année précédente. Dans les autres cas, on considérera qu'il s'agit d'une nouvelle inscription.

## **Cycles / Parcours / Perfectionnements**

Le cycle 1 comprend 1h de formation musicale, de 20 min à 30 min d'instrument et 1 pratique collective.

Le cycle 2 comprend de 1h à 1h30 de formation musicale, de 30 à 40 min d'instrument et 1 pratique collective.

## **Formation musicale**

La formation musicale est obligatoire jusqu'en fin de second cycle et indissociable d'un cycle

## **Pratique collective**

Une pratique collective est obligatoire pour l'obtention des diplômes départementaux de fin de cycles.

## **Formation instrumentale**

L'attribution dans une classe d'instrument s'effectuera selon les vœux formulés par les élèves en fonction des places disponibles.

## **Réduction à partir du 3ème élève**

Une réduction de 50% est accordée dans les conditions suivantes :

- à partir du 3ème élève de la même famille.
- Valable jusqu'à Perfectionnement.
- Valable sur les moins chers des cursus.

## **Majoration hors Roannais Agglomération**

Un supplément annuel est demandé pour les élèves résidant dans une commune hors Roannais Agglomération).

## **Location d'instruments**

### **Contrat de location**

Un contrat de location d'instrument est établi en double exemplaire dont l'un est à retourner dûment rempli et signé au GAMEC. L'instrument est laissé à l'élève pendant les vacances d'été s'il se ré-inscrit pour la saison

prochaine. Le tarif de location est précisé sur la fiche d'inscription.

Un instrument peut être fourni dans la limite des stocks disponibles au GAMEC. En cas d'impossibilité, une solution pourra être étudiée par le GAMEC avec la famille.

L'élève est responsable de l'instrument et son entretien usuel (nettoyage, graissage). Un état des lieux est effectué en début d'année et en fin d'année avec le professeur. Toute dégradation hors usure normale sera facturée à l'élève.

## **Lieu des cours**

Les cours auront lieu à l'Équipement Culturel Communautaire à St André d'Apchon, sauf exception validée par la direction du GAMEC.

## **Modalités de paiement**

La cotisation et les cours: par chèque, paiement en 3 fois. Chèques établis à l'ordre de « GAMEC ». Ils seront encaissés les 10 octobre, 10 janvier et 10 avril. Sont acceptés les chèques vacances.

La location d'instrument : par chèque, paiement en 3 fois. Chèques établis à l'ordre de « GAMEC ». Ils seront encaissés les 10 novembre, 10 février et 10 mai.

## **Abandon et remboursement**

L'abandon des cours donnera lieu à un remboursement dans les conditions suivantes :

- par demande écrite adressée au GAMEC avant le 23 octobre 2022
- par demande écrite justifiant d'un cas de force majeure. La demande sera alors appréciée par le bureau du GAMEC qui décidera du remboursement.

Dans ces deux cas, le remboursement sera réalisé au prorata des cours ayant eu lieu à la date de la demande.

Il est rappelé que le GAMEC rémunère ses professeurs sur la base des heures prévues lors des inscriptions en début d'année. En conséquence dans les autres cas, aucun remboursement ne pourra donc être accordé. Les chèques seront encaissés aux dates prévues.

**Aucune inscription ne sera prise en compte sans remise des chèques.**